



LES FORCES NAVALES



Sur les bâtiments de guerre, l'atmosphère est à la discipline. Les ordres du gouvernement de Vichy qui leur parviennent sont que la résistance est inutile, que les conditions de l'Armistice sont honorables, qu'il faut les exécuter. Peu d'hommes songent à désobéir. Sur les navires de commerce, soumis moins directement aux directives du maréchal Pétain, le climat est à l'attentisme.

C'est dans cette ambiance de renoncement que l'amiral Muselier nommé le 1^{er} juillet 1940 par le général de Gaulle au commandement des Forces maritimes françaises libres cherche à constituer une force de combat.

La mise sur pied d'une marine, les Forces navales françaises libres (FNFL), s'avère difficile car le chemin est semé d'embûches.

Lorsque le gouvernement britannique a compris que les marins français, dans leur majorité, n'acceptaient pas de continuer la guerre, il a été conduit le 3 juillet 1940 (opération *Catapulte*) à se saisir des navires (Grande-Bretagne), à les immobiliser (Alexandrie) ou à les détruire (Mers el-Kébir) pour éviter qu'ils ne tombent entre les mains de l'ennemi. Les équipages des bateaux en Grande-Bretagne sont transférés dans des camps. Il est évident que ces trois opérations, en particulier la tragédie de Mers el-Kébir, ont alors posé un nouveau problème de conscience aux marins français et n'ont pas facilité les ralliements. Il faudra de longues et délicates tractations, menées par le général de Gaulle personnellement et qui n'aboutiront que le 7 août (Charte de la France Libre), pour qu'une force française soit reconnue. Les ralliements seront lents. À ces problèmes de personnel s'ajoutent des difficultés matérielles, dues au fait que la plupart des navires de guerre qui se trouvent en Grande-Bretagne sont dans un état médiocre. Aussi l'amiral Muselier accepte-t-il en avril 1941 l'offre qui lui est faite d'armer des bâtiments neufs de construction britannique : ce seront notamment les corvettes.

Lorsque le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance son appel, la situation de la marine française se prête à ce qu'il soit entendu. En effet, la quasi-totalité des flottes de guerre et de commerce se trouve hors de France, hors d'atteinte des Allemands. L'une et l'autre sont intactes, préservées des catastrophes qui ont frappé les armées de terre et de l'air. Elles sont libres, en mesure de peser de tout leur poids considérable, sur les événements et sur l'attitude de l'Empire. En Grande-Bretagne et dans les ports de l'Empire britannique, se trouvent 162 navires de commerce, une cinquantaine de bâtiments de guerre, près de deux cents navires auxiliaires (dragueurs, patrouilleurs, etc. et plusieurs dizaines de bateaux de pêche qui ont quitté les ports de la Manche et de l'Atlantique avant l'arrivée des Allemands).



L'amiral Muselier, créateur des FNFL

Le vice-amiral Émile Muselier est un homme hors du commun. Né en 1882 à Marseille, il a la faconde et la désinvolture des méridionaux. Sous un abord non conformiste se cache une intelligence et un savoir-faire exceptionnels, de l'audace et du courage. D'un naturel accueillant, il est direct et cordial ; c'est un entraîneur d'hommes. En 1918, comme commandant d'avisos en mer Noire, il avait réprimé une mutinerie en menaçant de faire sauter son bateau plutôt que de laisser hisser le drapeau rouge. Sa valeur professionnelle lui avait valu de gravir rapidement tous les grades jusqu'aux étoiles de vice-amiral. Cependant à la suite d'incidents qui l'avaient opposé à l'amiral Darlan, il avait été mis à la retraite prématurément.

À l'annonce de l'appel du maréchal Pétain invitant à cesser le combat, il avait décidé de lutter jusqu'au bout.

Il embarquait le 23 juin à Marseille sur un charbonnier anglais en partance et arrivait à Gibraltar le 27. Il y trouvait 4 cargos Anadyr, Capo Olmo, Forbin et Rhin et un chalutier Président Houduce auxquels s'étaient joints un groupe d'une centaine d'aviateurs, déterminés à poursuivre le combat. Il les confortait dans leur décision et ralliait Londres où il se mettait spontanément aux ordres du général de Gaulle.

Celui-ci le nommait immédiatement au commandement des Forces navales françaises libres.